



Compte-rendu du Comité Technique Local du 1^{er} février 2016

Déclaration Liminaire CTL du 1^{er} février 2016

En grève reconductible depuis le mardi 19 janvier, les agents du Centre des Finances Publiques de VIERZON (18) montrent leur détermination à faire aboutir leurs justes revendications en matière d'emplois.

Avec plus de 90% de grévistes le 19 janvier, et plus de 80% le 20 janvier, ils sont l'exemple du ras-le-bol qui gagne les services depuis de longs mois.

Dans le combat que doivent mener les agents de la DGFIP pour obtenir une véritable reconnaissance et l'amélioration de leurs conditions de travail, les agents de VIERZON ont demandé audience au Directeur Général.

Ainsi la grève du 26 janvier a vu 25 % d'agents des Finances Publiques en grève dont 27,80 % en Haute-Vienne.

Les agents de notre Ministère ont toutes les raisons d'exprimer leur mécontentement et de faire valoir leurs revendications :

- en qualité d'agents de l'État, quel que soit leur statut, ils sont souvent publiquement stigmatisés alors qu'ils exercent leurs missions au service de l'intérêt général, comme tous les fonctionnaires, ils subissent le gel de la valeur du point d'indice depuis 2010 avec pour conséquence une dégradation sans précédent de leur pouvoir d'achat,*
- la mise en oeuvre de la réforme territoriale avec ses conséquences sociales,*
- les projets portant sur la durée du temps de travail, la rémunération à l'arbitraire (au « mérite ») ou l'évaluation professionnelle poursuivent le travail de sape de la Fonction Publique.*

Au surplus, les agents des Ministères Économiques et Financiers sont confrontés à des régressions sans précédent :

- les restructurations et les suppressions d'emplois qui s'enchaînent, année après année,*
- leurs conditions de vie au travail ne cessent de se dégrader, avec pour conséquence un développement croissant du « mal-être au travail », une perte de sens et, au final, une détérioration de l'exercice du service public,*
- la baisse du budget alloué à l'action sociale...*

Ce CTL est à l'image des régressions annoncées avec la fusion des SIP de Limoges (restructuration départementale) et l'expérimentation du Centre Service Budgétaire (réorganisation infra-départementale) ou la mort annoncée des anciennes DDFIP.

Administration :

M LISI, M CHATAIL, M BONARDI, Mme GAYTON-SEGRET

secrétariat assuré par Mmes FROMENT, TOULZAC et CHARLEMAGNE

boycott de Solidaires

Suite aux liminaires de FO et CGT, le Président ne souhaite pas faire de commentaires car il s'agit de problématiques stratégiques et gouvernementales. Cela sous-entend la politique menée en matière de « service public », d'aménagement du territoires, d'emplois et de rémunérations. Cependant, les évolutions techniques permettent une organisation du travail différente et à moindre coût mais il manque encore de visibilité pour en mesurer les effets.

Il rappelle que la DGFIP n'est plus un ministère prioritaire et la tendance est à la professionnalisation et aux réorganisations structurelles.

L'ordre du jour a pu être abordé.

1. Les ponts naturels :

3 ponts naturels peuvent être positionnés soit le 6 mai, le 15 juillet et le 31 octobre. Il est à noter que la journée d'absence exceptionnelle est reconduite. Les services seront fermés au public.

Vote :

pour 3 FO – 1CFDT

contre 2 CGT

2. Adaptation des horaires d'ouverture au public des guichets de la DGFIP

Selon la circulaire du 22/10/2014, les guichets des sites urbains (communes de plus de 10 000 habitants) doivent être ouverts dans une amplitude horaire hebdomadaire minimale de 24h/semaine sur au moins 4 jours. Pour les autres sites, l'amplitude est réduite à 16H/semaine. L'exception est faite pour les services hébergés dans les locaux de l'ordonnateur (OPDHLM, CHU et Limoges Habitat).

Les chefs de services ont été consultés.

Le Président justifie qu'en période de fortes suppressions d'emplois, les agents ont des difficultés quant à l'exercice de leurs missions. Aucune autre administration n'est autant ouverte et avec autant de canaux (accueil physique, téléphone, mail,...).

Pour connaître les horaires d'ouverture de votre structure, vous reporter à la fin de ce compte-rendu.

Vote :

contre : 3 FO, 2 CGT

abstention : 1 CFDT

3. Lancement de l'expérimentation d'un centre de services budgétaires (CSBud)

L'expérimentation commence ce jour, le 1^{er} février et portera sur FDD et la commande des billets de train. Le service BIL devient l'interlocuteur pour les 3 départements Creuse, Corrèze et Haute-Vienne.

4. Suivi des chantiers immobiliers

Le CHU : dans le cadre de son réaménagement, la place de la trésorerie est remise en cause ; mais actuellement la réflexion est en cours...

Saint-Junien : le calendrier est respecté ; le plancher du 1^{er} étage est coulé. La livraison est prévue le 1/10/2016...

Montmailler : un plancher technique a été découvert ce qui oblige à la dépose du plancher et à la reprise des tuyaux de chauffage. Le retard pour l'installation de la Paierie Départementale est estimé entre 8 et 15 jours (déménagement mi avril)...

Désamiantage de Cruveilhier : 3 entreprises ont retiré et déposé un dossier. Les offres sont à l'étude. Les travaux sont prévus pour juillet 2016 sur l'intégralité du rez de chaussée du bâtiment (hors accueil SIP déjà désamianté).

La toiture végétalisée de Cruveilhier : Des nouvelles fuites ont eu lieu après le passage des experts. Le protocole d'accord n'est toujours pas signé avec l'assurance de l'entreprise. Dans l'attente, l'entreprise ne peut effectuer les réparations. A défaut de réception du protocole signé, la direction envisage l'assignation en responsabilité.

5. Bilan de l'expérimentation des centres de contact

L'expérimentation a pour but de réduire l'accueil physique du public au guichet de notre administration. Elle est le corollaire des réductions d'horaires d'ouverture et des futures fermetures de sites.

2 centres de contact fonctionnent depuis 2014 (Chartres) et mars 2015 (Rouen). 2 autres viennent d'ouvrir (Carcassonne et Valence).

Le Directeur a porté la candidature de Limoges pour héberger un prochain « call-center ».

6. Adaptation des structures du réseau

Au 01/09/2016 : fusion de l'enregistrement et du SPF ; une problématique existe quant à l'affectation des agents qui, pour certains, relèvent de la fiscalité professionnelle et d'autres de la fiscalité personnelle.

Au 01/01/2017 : fusion des 2 SIP de Limoges.

Pour 2018, une réflexion est engagée sur la création/spécialisation d'un second poste hospitalier actuellement gérée par les postes de Saint-Junien, Saint-Yrieix-la-Perche, Saint-Léonard-de-Noblat et la Basse-Marche.

De plus, le recouvrement de l'impôt actuellement géré dans certains sites pourrait être transféré au SIP de rattachement.

Et... suite à la réforme des intercommunalités et de la loi Notré, notre réseau pourrait se voir amputé d'un certain nombre de trésoreries...

Vos représentants FO :

Nathalie ROOS, Arnaud BAUSSET, Lydie PEYRICHOUT, Bernard BOUZONIE et Philippe LORNAC.

ANNEXE PROJET GLOBAL D'ADAPTATION DES HORAIRES D'OUVERTURE

Trésoreries	Horaires actuels	nb H / sem 2015	Propositions	Total H/sem 2016
SITES INSTALLES SUR DES COMMUNES > 10 000 habitants (minimum 24H par semaine sur 4 jours)				
DDFIP et services du site Montmailler	8H30 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture mercredi (après midi).	27H30	8H30 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture AM : mercredi et jeudi	25H00
PAIERIE DÉPARTEMENTALE	8H30 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture mercredi (après midi).	27H30	8H30 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture AM : mercredi et jeudi	25H00
Site CRUVEILHIER (tous services)	8H30 à 12H00 – 13H15 à 16H00. Fermeture mercredi (après midi).	28H30	8H30 à 12H00 – 13H15 à 16H00. Fermeture AM : mercredi et jeudi.	25H45
SIP SIE SAINT JUNIEN	8H30 à 12H00 – 13H15 à 16H00. Fermeture mercredi (après midi).	28H30	8H30 à 12H00 – 13H15 à 16H00. Fermeture AM : mercredi et vendredi	25H45
SAINT-JUNIEN	8H30 à 12H00 – 13H15 à 16H00. Fermeture mercredi (après midi).	28H30	8H30 à 12H00 – 13H15 à 16H00. Fermeture AM : mercredi et vendredi.	25H45
LIMOGES Banlieue & Amendes	8H30 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture mercredi (après midi).	27H30	8H30-12h/13h30-16h00 Fermeture AM : mercredi et jeudi	25H00
LIMOGES CHU et CH Esquirol	8H30 à 12H00 – 13H00 à 16H00	32H30	Statu quo	32H30
LIMOGES HABITAT	8H10 à 17H10 (lundi au mercredi) 8H10 à 16H30 (jeudi) 8H10 à 16H00 (vendredi)	43H10	Horaires en discussion avec l'ordonnateur	
SITES INSTALLES SUR DES COMMUNES < 10 000 habitants (mini 16H/semaine)				
AIXE-SUR-VIENNE	9H à 12H00 – 13H30 à 16H00. 9H00 à 12H00 – 13H30 à 15H30 (vendredi). Fermeture mercredi (après midi).	24H30	9H00-12H00 (13H00 le vendredi) Fermeture AM tous les jours	16H00
AMBAZAC	9H00 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture vendredi (après midi).	25H00	9H00-12H00/13h30-16h00 Fermeture : mercredi toute la journée et vendredi toute la journée	16H30
CFP de BELLAC	8H45 à 12H00 – 13H30 à 16H15. Fermeture AM : mercredi et vendredi.	24H30	09H00-12H00 et 13H30-16H00 Fermeture mercredi toute la journée et vendredi toute la journée.	16H30
BESSINES-SUR-GARTEMPE	9H00 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture mer (AM) et ven (AM)	22h30	Lundi mardi jeudi : 09H-12H00 et mercredi vendredi : 09H30-12H00 Fermeture tous les après-midi :	16H00
CHALUS-DOURNAZAC	9H00 à 12H00 – 13H15 à 16H30. Fermeture AM : lundi et mercredi.	24H45	9H00-12H00 tous les matins 13H30-16h00 le mardi Fermeture AM lundi -mercredi – jeudi – vendredi	17H30
CHATEAUNEUF-LA-FORET	8H30 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture AM : mardi et vendredi.	25H00	08H30-12H00 Fermeture toutes les AM	17H30
EYMOUTIERS	8H30 à 12H00 – 13H30 à 16H00.	30H00	9H00-12H00 (13H00 le vendredi) Fermeture AM tous les jours	16H00
OPDHLM de la Haute-Vienne (Isle)	9H00 à 12H00 – 13H00 à 16H00 Fermeture lundi AM mercredi AM et vendredi AM	21H00	Statu quo	21H00
LA BASSE-MARCHE	9H00 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture AM : mercredi et vendredi.	22H30	9H30-12H00/13H30-16H00 Fermeture : lundi AM, mercredi AM et vendredi AM	17H30
NANTIAT	9H00 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture AM mercredi et vendredi.	22h30	9h-12h/13h30-16h00 Fermetures : AM des lundi mercredi vendredi, et jeudi matin	17H00
PIERRE-BUFFIÈRE	8H30 à 12H00 – 13H30 à 16H00. Fermeture mercredi après midi. Ven : 8H30 à 12H30 + AM fermeture.	25H30	9H00-12H00 (13H00 le vendredi) Fermeture AM tous les jours	16H00
ROCHECHOUART	8H30-12H00 – 13H30-16H00. Fermeture mercredi et vendredi AM	25H00	08H30-12H00 Fermeture tous les AM.	17H30
SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT	8H30 à 12H00 – 13H30 à 16H30. Fermeture AM : lun + mer + ven	23H30	8H30-12H00. Fermeture toutes les AM.	17H30
CFP de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE	8H45-12H00 – 13H30-16H15. Fermeture AM : mercredi et vendredi.	24H30	09H00-12H00 – 13H30-16H00 Fermeture AM :lundi mercredi jeudi et vendredi.	17H30